

<http://c2i2e.formavia.fr/pg/pages/view/51818/>

Publié dans [Les Ressources C2i2e](#) le 05/01/2012 (dernière mise à jour le 18/07/2012)

Tags : [faq](#), [questions réponses](#), [foire aux questions](#), [aide](#)

Page générée le 29/06/2017 à 12:55

---

## FAQ - Foire Aux Questions

*Des questions que vous vous posez sur le C2i2e et ...des réponses*

*Sous forme de Wiki, chacun peut venir rajouter des questions et/ou apporter des réponses. Pour poser de nouvelles questions, utilisez les commentaires !*

### Que faut-il entendre par "à partir d'une situation"?

Nous devons à partir d'une situation et activité réalisée valoriser des compétences. Qu'est-ce qu'une situation? S'agit-il d'un instant T ou bien une expérience qui peut s'étaler sur plusieurs mois voir plusieurs années? En effet, certaines compétences peuvent être valorisées dans le cadre d'une activité professionnelle qui s'étale sur plusieurs années. Peut-on donc considérer cette activité professionnelle comme une situation ou vaut-il mieux la découper en autant d'éléments que nécessaire (parfois plus simple pour la lecture, mais dommage pour contextualiser !)

Merci, Cordialement, G Nizon

Partir d'une situation pour valoriser des compétences, peut vouloir dire : partir d'une situation où je prépare un cours, partir d'une situation où je planifie un projet collaboratif, partir d'une situation où je m'autoforme... donc à la question de savoir si la situation est contrainte par une notion de temporalité (plus ou moins courte), ma réponse est non... "Les 2, situations que tu décris ci-dessus sont valables mon capitaine". Ce qui importe c'est d'expliquer la situation et surtout de ne pas la décontextualiser. Mettez-vous toujours en tête que vous devez raconter ce que vous faites à votre grand-mère, cela doit être compréhensible par tous. - J'espère avoir répondu à la question, si d'autres veulent apporter "de l'eau au moulin de Jézabel"

### Combien de compétences du référentiel dois-je valider pour obtenir ma certification ?

Il faut valider 23 compétences sur 28 ET l'ensemble des domaines validés. Un domaine est validé s'il ne comporte pas plus de 2 compétences non validées.

### Comment fait-on pour ne pas recevoir les mails de tout le monde sur sa boîte pro ? Je

## reçois actuellement tous les mails des membres du groupe C2I2E ?

Ca se règle dans son Espace personnel > Paramètres > Notifications pour les groupes idem avec les notifications pour les contacts si on veut régler finement ce qu'on reçoit.  
=> On peut choisir entre notification par mail, ou via la messagerie interne du site.

Par contre lorsque quelqu'un envoie un message à tous les membres d'un groupe (message direct donc), il n'y a pas de réglage pour choisir de ne pas les recevoir : on peut seulement changer l'adresse mail de son compte pour les recevoir sur une boîte perso par exemple.

Pour changer de boîte mail, c'est dans Espace personnel > Paramètres > Paramètres du compte (il faudra sans doute valider la nouvelle adresse mail après l'avoir changée)

Enfin, il est possible de mettre en place un filtre de messagerie (c'est ce que je fais) pour filtrer tous les mails qui proviennent de elgg@formavia.fr et les classer dans un dossier particulier, mais là ça dépend de la messagerie utilisée.

## Glossaire des termes et abréviations du C2i2e

Vous trouverez un glossaire des termes utilisés dans le cadre du C2i2e dans une sous-page (ci-contre à gauche) de ce wiki : <http://c2i2e.formavia.fr/pg/pages/view/50392/>

## Le certificat C2I2E donne-t-il une équivalence de type Bac, Bac+2, ect... ?

Le certificat C2i2e certifie d'un niveau de compétences numériques qu'un formateur doit posséder pour utiliser correctement les technologies de l'information et de la communication dans sa pratique professionnelle. Il s'agit d'une certification et non d'un diplôme, et ne donne donc aucune équivalence. Pour les étudiants, la formation à cette certification est dispensée au niveau master.

Dans les universités, l'inscription à un diplôme universitaire (DU) est souvent le cadre légal qui permet la délivrance de cette certification. En cas de non-finalisation avant la date butoir liée aux inscriptions universitaires, une attestation des compétences validées peut être délivrée.

## Combien dure la formation C2i2e en présentiel ?

Dans le cadre de l'expérimentation, environ 40 heures en présentiel réparties sur 4 à 5 mois, plus un temps variable de travail personnel et en ligne.

## Combien coûte la certification ?

Cela dépend de ce que l'on veut obtenir : s'il s'agit d'une simple validation des compétences, l'inscription à l'université pour la constitution de son dossier de preuve et une session de certification peut suffire. S'il s'agit de se former à de nouveaux usages, cela peut nécessiter l'inscription à des modules supplémentaires, et des coûts supplémentaires.

## Dans quel secteur sont issus les candidats au C2I2E phase 2? (santé, agriculture..)

Les candidats de la 2<sup>ème</sup> phase d'expérimentation au C2I2E sont issus des organismes de formation et des espaces publics numériques de la région Rhône-Alpes. Ils venaient d'horizons très variés comme : l'éducation aux médias, les professionnels dentistes, la filière agricole / horticole, l'aide à la création d'entreprise, la coordination de réseau d'espace public numérique etc...

## L'adaptation du référentiel C2I2E a-t-il mis en exergue des compétences plus pertinentes que d'autres ?

Attention, il ne s'agissait pas d'adapter le référentiel, mais de le mettre en application auprès des acteurs de la formation continue. Initialement prévu pour la formation initiale et pour des étudiants, le travail consistait à adapter la sémantique au contexte de la formation continue, de clarifier les compétences, les attendus ect. Le référentiel est un texte validé au niveau national qui doit être respecté dans son intégralité pour en garder toute sa cohérence malgré les particularismes de chaque secteur d'activité. Un document d'accompagnement permettra d'expliquer à travers une notice descriptive les diverses situations professionnelles qui sont concernées par ce certificat.

## Quelle différence avec d'autres dispositifs comme PCIE ou autre ?

Le [Passeport de Compétences Informatique Européen](#) est une certification bureautique européenne. Elle s'adresse à toute personne qui souhaite valider ses compétences à l'international. La certification PCIE concerne 7 domaines considérés comme fondamentaux dans l'utilisation quotidienne d'un ordinateur : connaissance générale, présentations, gestion des documents, tableurs, traitement de texte, messagerie électronique et navigation web, bases de données. Le certificat C2I2E certifie un niveau de compétences numériques qu'un formateur doit posséder pour utiliser correctement les technologies de l'information et de la communication dans sa pratique professionnelle. Le C2I2E va bien au delà de la maîtrise de l'ordinateur.

## Quel lien entre le C2i2e et l'agrément B2i Adultes d'un centre de formation?

Le C2i et la demande d'agrément [B2i adulte](#) sont deux choses bien distinctes.

Le C2i2e, c'est l'université, c'est une certification des propres compétences numériques d'un formateur. Le B2i, c'est le Rectora / les DAFCO, c'est un agrément de la structure.

A ce jour, il n'est pas du tout nécessaire qu'un formateur ait le C2i pour que sa structure soit agréée B2i. Et, avoir le C2i ne dispense pas du tout de suivre la journée d'(in)formation de la DAFCO pour les futurs formateurs habilités.

En effet pour obtenir l'agrément B2i, les formateurs indiqués dans le dossier de demande d'agrément devront suivre une journée de formation qui les habilitera à "évaluer".

La journée porte essentiellement sur la compréhension du référentiel et méthodes pour monter les dossiers de preuves des stagiaires.

Une fois la journée réalisée les formateurs peuvent faire passer le B2i, il construit le dossier de preuve du stagiaire et envoie son dossier à la DAFCO.

## Quelle est la différence entre le B2i Adultes et le C2i2e ?

Les B2i, B2i collège et B2i Adultes, relèvent des compétences numériques de base du grand public, il s'agit d'une certification relevant de la formation initiale

Les C2i niveau 1 (C2i1) sont des certificats professionnels de niveau licence, il en existe pour diverses spécialités

Le C2i niveau 2 "enseignant" (C2i2e) concerne les professionnels de la formation, c'est une certification de niveau enseignement supérieur (master).

## Comment valoriser les centres de formation s'impliquant dans le projet C2i2e ?

C'est un des enjeux qui préoccupent les membres de la communauté de pratique ODIDE (Offre Disponible et à Développer). Ils conduisent des actions de sensibilisation auprès des institutionnels, des entreprises pour faire prendre conscience d'une part de l'importance d'anticiper le développement de la culture numérique et d'autre part pour porter à connaissance les efforts qu'ils conduisent en matière de professionnalisation de leur personnel, de démarche qualité etc. Le film présenté lors de la journée bilan du 2 juillet 2012 y participe : <http://blip.tv/file/6210771>

## Quelle est la place du eportfolio dans le Dossier Numérique de Compétences ; dans les compétences elles-mêmes ?

Dans le cadre de l'expérimentation Formavia, chaque candidat construit son eportfolio. Au delà du dossier de preuve déposé dans un outil d'évaluation, il était important que les candidats capitalisent sur leur profil en ligne, l'ensemble de leurs preuves, traces, situations où le numérique était présent. Si le dossier de preuve certifie à un instant T des

compétences, il n'est pas par essence évolutif. En revanche, le eportfolio que les candidats alimentent évolue au fil de leur carrière, activité, en restant dans une communauté active qui s'interroge continuellement sur les compétences numériques tout au long de la vie.

Dans les compétences elles-mêmes, le référentiel stipule par exemple dans le domaine A1 "maîtriser son environnement : "se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles"...

### **Quels sont les contenus, les connaissances à acquérir pour présenter le dossier ?**

Le C2i2e est un niveau master certes, initialement réservé aux étudiants, qui nécessite quelques pré-requis, et qui se généralise à des acteurs de la formation continue. Il met surtout les candidats en posture de s'interroger sur leurs propres pratiques, de se former pour améliorer leur process. L'expérimentation conduite dans le cadre de Formavia a révélé que les candidats se sont sentis démunis face à la lecture du référentiel : "*oh, c'est pas pour moi, je n'y arriverais jamais!*". Tout le travail d'accompagnement, d'animation leur a permis de conscientiser leur pratique, de décortiquer leur façon de travailler, enseigner. C'est cette posture qui est nécessaire pour présenter un dossier : être prêt à parler de soi, ces pratiques, avoir des situations à narrer, des preuves à montrer tout en apprenant de nouveaux usages.

### **N'est-ce pas un dispositif un peu lourd pour l'utilisation d'outils qui se banalisent ?**

Les pratiques sont loin d'être généralisées et banalisées. Pour reprendre les [propos introductifs de la journée du 2 juillet 2012 de Philippe Meirieu](#) : "*la fracture numérique est là où on ne l'attend pas, elle est partout : généralisationnelle, sociale, mondiale...*". Les pratiques numériques sont évolutives et ne cessent de nous questionner. C'est une véritable culture aux médias qui s'ouvre. Toute personne - quelque soit son niveau - est confrontée à un moment à des difficultés liées à l'usage d'un outil. Leur appropriation nous obligent à s'autoformer, à faire de la veille. Le référentiel prend notamment en compte cette notion dans le domaine relatif au développement des compétences (A2) : "utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation". La banalisation des outils est loin d'être une réalité...

### **La place de l'employeur dans le dispositif, évalue-t-il les enjeux pour la structure ?**

Certains candidats au C2i2e ont clairement exprimé que c'était leur employeur qui les avaient invité à suivre la formation. Dans une vidéo "[témoignage](#)" un candidat relate ceci : "*pour un organisme de formation, ce n'est pas sans importance de pouvoir afficher au sein de son équipe de permanents des compétences de cette nature, cela n'est pas si fréquent...*" Certains organismes l'ont compris et sont conscients de l'importance du numérique est engage des plans de professionnalisation de leurs formateurs, adapte de plus en plus leurs supports au numérique, mettent à jour le matériel...

La communauté de Pratique ODIDE oeuvre à la sensibilisation des employeurs, des organismes de formation... il s'agit pour l'heure que les enjeux soient partagés par tous.

### **Qui peut prouver les compétences?**

C'est le candidat qui prouve ses compétences en récoltant les preuves de ce qu'il avance : une copie d'écran, un programme, une réalisation, une vidéo, des photos, un texte etc... tous supports qui prouvent que la compétence est activée dans l'exercice de ses fonctions.

### **Peut-on obtenir un financement ?**

Oui, certains candidats en ont obtenu. Les modalités de ces financements restent à définir précisément.

### **Si on est diplômé de l'informatique peut-on avoir le C2i2e ?**

Le C2i2e n'est pas obtenu par équivalence, sauf à ce que cela soit "éligible" dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Il ne certifie pas des compétences numériques techniques, mais surtout comment un formateur utilise les pratiques numériques (de veille, partage d'information, travail collaboratif...) dans un contexte de formation, de pédagogie. Dans tous les cas, il est évalué sur l'explication et la narration de situations vécues et/ou imaginées.

### **Pour les candidats de la phase 2, si le C2i2e n'est pas obtenu fin août, peut-on poursuivre la certification jusqu'à son obtention ?**

### **Quelles perspectives de généralisation au-delà des organismes de formation ? Nombreux animateurs EPN sont fonctionnaires territoriaux, il y a-t-il des démarches avec le CNFPT pour en faciliter l'essaimage ?**

L'expérimentation au C2i2e continue au travers d'une troisième phase à laquelle vous êtes invités à vous inscrire si cela vous intéresse. Si la 1er phase a permis de lancer la démarche, la deuxième de la tester, la troisième généralise. Pour s'inscrire :

<http://www.formavia.fr/c2i2e/>.

Le C2i2e concerne le métier "d'enseignant", il est dupliqué pour les métiers de la santé, du droit, des ingénieurs et de l'environnement (DD).